Washington, et membre de l'ordre de Cincinnatus. En 1802, le comte de Grasse reçut le brevet de chef d'escadron. En 1815, il suivit en Belgique, comme officier supérieur des gardes de la porte, le roi Louis XVIII, qui lui donna en récompense la croix de commandeur de la Légion d'honneur. Licencié en 1816 avec sa compagnie, il se retira à Versailles, où il vécut depuis dans la retraite. Nous ignorons la date et le lieu de sa mort. Le comte de Grasse a laissé une *Notice biographique* sur son illustre père (Paris, 1840, in-8°).

GRASSEMENT adv. (gra-se-man — rad. *gras*). Fam. Fort à son aise : *De tout temps les prêtres ont vécu* GRASSEMENT *de l'autel.* (M. L. Colet.)

— Généreusement, largement : *Payer* GRASSEMENT. ‖ Beaucoup, abondamment, facilement : *Nous aurons* GRASSEMENT *de quoi dîner. Qui dort* GRASSEMENT *dîne maigrement.* (Mme A. Tastu.)

GRASSER (Jean-Jacques), historien et théologien protestant suisse, né à Bâle en 1579, mort en 1627. Il fit un long séjour en France pour ses études, et professa pendant trois ans à Nîmes. De retour dans sa patrie, après un voyage en Angleterre, il fut nommé pasteur à Bernwyl, puis à Bâle. En 1607, il avait reçu à Padoue le titre de comte palatin, de chevalier et de citoyen romain. Il a laissé des ouvrages dont nous citerons les principaux : *Horatius Flaccus a Chaboto explicatus, nunc a Grassero auctus, emendatus et illustratus* (Bâle, 1595, in-fol., 1615. in-fol.); Ἐιδύλλιον, *Helvetiæ laudem complectens, etc.* (Bâle, 1598, in-4°); *De antiquitatibus Nemausensibus* (Cologne, 1572; Paris, 1607; Bâle, 1614, in-8°); *Ecclesia orientalis et meridionalis* (Strasbourg, 1613, in-8°); *Description des événements remarquables arrivés en Italie, en France et en Angleterre, depuis le commencement du monde jusqu'à ce jour*, en allemand (1605, in-8°); *Chronique des Vaudois* (Bâle, 1623, in-8°), etc. — Son fils, Jean-Jacques GRASSER, né à Bernwyl en 1610, exerça les fonctions pastorales à Dietz, puis à Bielstein, en Westphalie. On a de lui des sermons et des oraisons funèbres.

GRASSET, ETTE adj. (gra-sè, è-te — dim. de *gras*). Fam. Un peu gras, assez gras : *Un enfant* GRASSET.

— s. m. Art vétér. Région du membre postérieur des solipèdes, qui a pour base la rotule et les parties molles environnantes.

— Boucher. Syn. de HAMPE.

— s. f. Ornith. Nom vulgaire de la sarcelle d'été.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des utriculariées : *La* GRASSETTE *commune se trouve dans les marécages de plusieurs parties de l'Europe.* (De Jussieu.) *La* GRASSETTE *est vulnéraire.* (V. de Bomare.) ‖ Nom vulgaire des orpins, genre de crassulacées.

— **Encycl.** Art vétér. Le *grasset* est situé à l'extrémité inférieure de la cuisse; il a pour base la rotule, recouverte par le repli de la peau qui semble unir le membre postérieur à l'abdomen, et que l'on désigne sous le nom de *pli du grasset*. Le *grasset* correspond au genou de l'homme; mais il a, chez le cheval, son équivalent dans le coude. Il remplit un rôle nécessaire dans le mouvement d'extension de la jambe sur la cuisse, car il devient l'agent de transmission des effets des muscles extenseurs qui viennent du fémur. En conséquence, le *grasset* a besoin de jouir de toute son intégrité et d'occuper la position que lui assignent ses fonctions. Sa beauté dépend donc et de sa netteté et de sa direction.

Le *grasset* a une belle conformation lorsque la rotule et les muscles qui s'y insèrent forment un relief bien accusé et saillant sous la peau. En outre, il est situé près du ventre et légèrement en dehors, double condition qui implique, d'une part la longueur et l'obliquité de la cuisse, et, d'autre part, la possibilité pour le membre postérieur de se porter librement en avant, sans que la saillie du ventre puisse mettre obstacle à la progression. Le *grasset* bas indique que le fémur est trop perpendiculaire; celui qui est trop engagé sous le corps ne laisse pas au membre sa pleine et entière liberté d'action.

Les mouvements d'extension de la jambe ne pouvant s'exécuter que par l'intermédiaire de la rotule, l'examen du *grasset* mérite la plus sérieuse attention. Un coup sur cette région peut déterminer un engorgement qui se guérit toujours lentement, fait boiter fortement l'animal, et est assez souvent suivi de l'émaciation du membre, surtout s'il y a plaie et s'il se développe des fistules. Lorsque l'engorgement persiste, il est rare que le membre ne reste pas plus faible que l'autre; il faut donc examiner avec le plus grand soin les allures d'un cheval portant au *grasset* des traces d'incisions ou de cautérisations.

Dans l'espèce bovine, le pli du *grasset* est un des meilleurs points de maniement.

— Bot. Les *grassettes* sont des plantes vivaces, à feuilles radicales, entières, glabres, presque charnues; à hampe nue, terminée par une seule fleur, à corolle éperonnée à la base, à laquelle succède pour fruit une capsule uniloculaire. Ce genre comprend une douzaine d'espèces, répandues dans les régions humides et marécageuses de l'Europe et de l'Amérique du Nord.

Nous citerons particulièrement la *grassette commune*, très-abondante dans nos contrées. Cette plante est très-élégante, et ses fleurs rappellent assez par leur forme celles de la violette. Elle passe pour un excellent vulnéraire; on assure que ses feuilles, froissées entre les doigts et appliquées sur les coupures et les autres plaies récentes, les consolident et les guérissent promptement. Le suc onctueux et adoucissant qu'on en retire sert de liniment pour les gerçures des mamelles, soit chez les femmes, soit chez les femelles des animaux domestiques. On en fait aussi un vin médicamenteux ou un sirop qui débarrasse des sérosités; le bouillon de veau dans lequel on a fait macérer une poignée de ses feuilles devient laxatif et bon contre les constipations. A l'extérieur, sa racine, pilée et réduite en cataplasme, soulage et même, dit-on, guérit les douleurs sciatiques et les hernies. La décoction de ses feuilles fait périr les insectes parasites.

La *grassette* est, dans le nord de l'Europe, un cosmétique assez estimé; le suc de ses feuilles écrasées passe pour rendre les cheveux blonds. Les paysannes danoises s'en servent, en guise de pommade, pour donner plus de consistance aux boucles et aux tresses de leurs cheveux.

Les Lapons s'en servent aussi pour faire cailler le lait des rennes. Pour cela, ils versent sur ces feuilles le lait récemment trait et encore chaud; puis ils laissent reposer le tout pendant un jour ou deux. Le lait devient ainsi plus consistant et plus agréable au goût, bien qu'il y ait moins de crème et que la sérosité ne s'en sépare pas. Une demi-cuillerée de ce caillé mise dans d'autre lait le fait cailler de même, et ainsi de suite, sans que le dernier soit inférieur au premier; mais si on le garde trop longtemps, il devient trop séreux. Les bestiaux ne touchent à ces plantes que lorsqu'ils sont pressés par la faim, et l'on assure que, s'ils en prennent en trop grande quantité, elles les font périr; de là le nom vulgaire de *tue-brebis*. On retire encore de la *grassette* une teinture jaune.

GRASSET (Jean-Jacques), violoniste et ancien chef d'orchestre de l'opéra italien, né à Paris en 1769, mort en 1839. Il se fit d'abord entendre dans les concerts. En 1800, il obtint la place de professeur de violon au Conservatoire. De 1804 à 1829, il dirigea l'orchestre du Théâtre-Italien. Comme instrumentiste, Grasset avait reçu de Berthaume, son maître, un son doux et moelleux, beaucoup de justesse, une grande habileté de mécanisme, mais une sonorité un peu maigre. Comme compositeur, ses productions portent un cachet de grâce et de bon goût assez remarquable. Il a publié trois concertos, une sonate pour piano et violon, et des duos pour deux violons.

GRASSET DE SAINT-SAUVEUR (Jacques), diplomate et littérateur français, né à Montréal (Canada) en 1757, mort en 1810. Il fit ses études au collége Sainte-Barbe, fut vice-consul en Hongrie et dans les Echelles du Levant, et s'occupa ensuite de nombreuses compilations, dont les moins mauvaises ont pour titres : *Costumes civils actuels de tous les peuples connus*, avec Sylv. Maréchal (1785, in-4°) : *Tableaux de la Fable représentés par figures*, avec le même (1785, in-4°); *Costumes des représentants du peuple, membres des deux conseils, du Directoire, des ministres, des tribunaux* (1796, in-8°), ouvrage curieux devenu fort rare; l'*Antique Rome, ou description historique et pittoresque* (1796, 2 vol.); *Fastes du peuple français* ou *Tableau raisonné de toutes les actions héroïques et civiles du soldat et du citoyen français* (1796, in-4°); *Description des principaux peuples de l'Asie* (1798, in-8°); *Description des peuples de l'Europe* (1798, in-4°); *Esprit des ana* (1802, 2 vol. in-12); les *Archives de l'honneur* ou *Notices historiques sur les généraux, officiers et soldats qui ont fait la guerre de la Révolution* (1806, 4 vol. in-8°). — André GRASSET DE SAINT-SAUVEUR, parent du précédent. Il fut commissaire des relations commerciales de France, puis consul aux îles Baléares sous l'empire. Il a publié : *Voyage historique, littéraire, pittoresque, dans les îles et possessions ci-devant vénitiennes du Levant* (1800, 3 vol. in-8°); *Voyage dans les îles Baléares et Pithécuses* (Paris, 1807, in-8°).

GRASSETTE s. f. Ornith. et Bot. V. GRASSET.

GRASSEYEMENT s. m. (gra-sè-ie-man — rad. *grasseyer*). Manière de prononcer d'une personne qui grasseye; vice de prononciation dans la manière d'articuler les *r* : *Le* GRASSEYEMENT *affecté est le plus désagréable.* (Acad.)

— **Encycl.** Le *grasseyement* est un vice de prononciation fréquent en France, dans les contrées septentrionales et particulièrement à Paris; lorsqu'il est léger, ce défaut n'est pas sans donner une certaine grâce mignarde au langage d'une femme, surtout si cette femme est jeune et jolie : les femmes savent si bien se parer même de leurs défauts! Mais quand le *grasseyement* atteint certaines proportions, il devient insupportable, surtout chez un chanteur ou un comédien. Ce vice naturel consiste, soit à articuler dans l'arrière-bouche ou de toute autre façon défectueuse la lettre *r*, soit à lui substituer le son d'une autre lettre, d'un *l*, par exemple, soit enfin à la supprimer plus ou moins radicalement, comme le font souvent les Anglais, et comme le faisaient volontairement nos *incroyables* de la Révolution, qui prononçaient *ja-din, pagugue, bacelet*, pour *jardin, parure, bracelet*, etc.

Le docteur Colombat (de l'Isère), qui s'est beaucoup occupé de cette défectuosité de l'articulation, reconnaissait six espèces de *grasseyements*, caractérisées ainsi qu'il suit :

Le *grasseyement* proprement dit consiste dans une prononciation du *r* tirée entièrement de la gorge, de telle façon que l'articulation de cette lettre semble précédée d'un *c* ou d'un *g*, qui roule dans le pharynx. Ce *grasseyement* est causé par une mauvaise position de la langue, dont la pointe, au lieu d'être portée contre le palais, se trouve au contraire retirée en bas, et placée entre les dents incisives de la mâchoire inférieure, ce qui fait que la face dorsale de cet organe devient convexe, au lieu de concave qu'elle devrait être; il en résulte que la langue est obligée, pour articuler le *r*, de vibrer vers sa base, quand elle devrait vibrer à son sommet. Pour obvier à ce défaut, il faut avoir recours à un mécanisme dont l'effet soit diamétralement opposé : on doit d'abord, comme le dit M. Colombat, « porter la langue vers la voûte palatine, à peu près à trois ou quatre lignes plus en arrière que les dents incisives de la mâchoire supérieure, de manière que la face dorsale de l'organe phonateur soit concave et que sa pointe élevée soit libre et puisse vibrer. Quand la langue a pris cette position, l'arrière-bouche doit rester dans l'inaction, et, au lieu d'essayer d'articuler le *r*, il faut se contenter de chercher à faire osciller la pointe de la langue en chassant une grande masse d'air, comme pour imiter l'espèce de ronflement des chats, ou, encore mieux, le bruit sourd produit par la meule d'un émouleur. Lorsque, par cette espèce de gymnastique linguale, on est parvenu à faire vibrer *seulement* le sommet de la langue, il en résulte un son naturel qui imite à peu près le son sourd de la syllabe *re*.

La deuxième espèce de *grasseyement* consiste à donner au *r* le son du *v*; les personnes qui se font remarquer par cette espèce de *grasseyement* prononcent *vainuve* pour *rainure*, *vave* pour *rare*, etc.

Quant à la troisième espèce, elle consiste à donner au *r* deux sons à la fois, ainsi que dans la première, mais c'est le son du *z* que l'oreille entend avant celui du *r* : *refus* sonne *zrefus*, *rire* est prononcé *zrizre*.

La quatrième espèce consiste à substituer au son naturel *r* le son *gue*. On rencontre surtout ce genre de *grasseyement* dans la Suisse française; les personnes qui en sont frappées prononcent *cagué, guaidengue, fguanchise, guagueté*, pour *carré, roideur, franchise, rareté*.

Le caractère particulier de la cinquième variété de *grasseyement* est la substitution de la lettre *l* à la lettre *r*; les mots *rareté, sourire, progrès* sont prononcés *laleté, soulile, poglès*.

Quant à la sixième espèce de *grasseyement*, que l'on pourrait appeler *grasseyement négatif*, parce qu'il consiste dans une suppression plus ou moins radicale du *r*, elle est peut-être la moins désagréable à l'oreille et la plus facile à corriger. Ceux qui en sont affectés prononcent *oué* pour *roué*, *taïf* pour *tarif*, *chaëtte* pour *charrette*, *bandi* pour *brandir*, etc.

Le docteur Fournier, dans son *Dictionnaire des sciences médicales*, a fait connaître une méthode imaginée par le grand comédien Talma pour guérir le *grasseyement*, et que le docteur avait lui-même perfectionnée.

Pour les premiers exercices, on prend un mot dans la composition duquel il n'entre qu'un seul *r*, précédé d'un *t*, comme, par exemple, *traité*. On écrit *tdaité*, en substituant un *d* au *r*, et l'élève, auquel on aura recommandé d'effacer de sa pensée l'idée de la lettre *r*, s'exercera à articuler plusieurs fois de suite et séparément le *t* et le *d*, en les faisant toujours suivre de la fin du mot, de cette façon : *t, d, aité*. Petit à petit, il ajoutera un *e* muet après le *t*, et formera un mot nouveau de trois syllabes, ainsi composé : *te-dai-té*. Lorsqu'il se sera exercé quelque temps de cette façon, il prononcera le mot dans une seule impulsion de voix, mais avec une certaine lenteur : *tedaité*. Successivement, l'élève prononcera avec une rapidité plus grande, de telle sorte que, dans la vitesse de l'articulation, l'*e* qui avait été introduit disparaisse naturellement et produise ainsi le mot *tdaité*. On poursuivra alors la prononciation du mot avec la plus grande promptitude d'articulation, en unissant intimement le son du *t* avec celui du *d*, et en donnant plus de force à l'expulsion de la première lettre. Par ce moyen, l'élève donne déjà à l'auditeur, sans s'en apercevoir lui-même, l'idée de la lettre *r*, qui résulte ainsi de l'union rapide du *t* au *d*. Après ce mot, on passe à d'autres, dans lesquels la consonne *r* se trouve placée dans toutes les positions possibles, et toujours on commence par mettre *td* à la place de *r*, qui finit bientôt par se faire entendre seul.

Dans les classes de déclamation du Conservatoire de musique, la méthode inventée par Talma continue d'être employée, et le premier exercice mécanique auquel on soumet les élèves affectés de *grasseyement* est celui-ci, qui, comme on le voit, s'applique à toutes les voyelles : *be-de-da, be-de-dè, be-de-di, be-de-do, be-de-du*. Insensiblement, et à force de travailler cet exercice, l'élève finit par prononcer correctement la lettre *r* suivie de chacune des cinq voyelles : *ra, re, ri, ro, ru*. Le docteur Fournier cite, parmi les nombreuses cures opérées par Talma à l'aide de ce système, celle d'une jeune actrice de la Comédie-Française, Mlle Saint-Phal, dont l'intelligence dramatique était remarquable, mais qui était affectée d'un *grasseyement* si considérable, que, par suite de ce défaut, elle s'était vue obligée d'interrompre le cours de ses débuts. Au bout de quelques mois d'un travail assidu, elle était parvenue à s'en défaire complétement; sa diction était devenue absolument méconnaissable, et le public put l'applaudir sans arrière-pensée et sans regrets.

GRASSEYER v. n. ou intr. (gra-sé-ié — rac. *gras*. Prend un *i* après l'*y* aux deux prem. pers. pl. de l'imp. de l'ind. et du prés. du subj. : *Nous grasseyions, que vous grasseyiez*). Prononcer mal les *r* : *Telle femme* GRASSEYE, *qui ne gracieuse pas.* (Volt.)

GRASSEYEUR, EUSE s. (gra-sé-ieur, ieu-ze — rad. *grasseyer*). Personne qui grasseye : *Une* GRASSEYEUSE *insupportable.*

GRASSI (Giovanni-Battista), peintre et architecte italien, né à Udine. Il vivait dans la seconde moitié du XVIe siècle. Elève de Pordenone, d'après Orlandi, il se rattache par sa manière à l'école du Titien. On voit de lui, sur les volets de l'orgue de la cathédrale de Gémona, une *Annonciation*, une *Vision d'Ezéchiel*, l'*Enlèvement d'Elie au ciel*, peintures fort remarquables. Grassi s'occupa en outre, avec succès, d'architecture, et écrivit plusieurs notices sur les artistes du Frioul, pour l'ouvrage de Vasari.

GRASSI (Horace), astronome et jésuite italien, né à Savone en 1582, mort en 1654. Il enseigna les mathématiques à Gênes et à Rome, où il termina sa vie. Ce jésuite est beaucoup moins connu comme savant que par la polémique qu'il eut avec Galilée sur la nature des comètes. Dans sa haine contre ce grand homme, il excita, dit-on, les inquisiteurs à le poursuivre au sujet de ses opinions sur le mouvement de la terre. Le P. Grassi s'attribua le plan de l'église Saint-Ignace, à Rome, plan dont le véritable auteur est le Dominiquin, et, pour que cet artiste ne réclamât pas son œuvre, il le fit éloigner de Rome. Nous citerons, parmi ses écrits : *Disputatio astronomica de tribus cometis* (Rome, 1619, in-4°); *Lotharii Sarsi libra astronomica ac philosophica, qua Galilæi opiniones de cometis examinantur* (1619, in-4°), etc.

GRASSI (Candide-Frédéric-Antoine DE), médecin français, né à Dresde en 1753, mort en 1815. Il était fils d'un médecin d'origine italienne. Il étudia et exerça avec talent la médecine à Bordeaux, émigra en Amérique pendant la Révolution, puis retourna dans la ville témoin de ses premiers succès, et y devint administrateur de l'Institut des sourds-muets et des hospices civils, médecin pour les épidémies, président de l'Académie de médecine et de l'Académie des sciences de Bordeaux. On a de lui : *Manuel des vaccinateurs* ou *Notice sur la vaccine* (1804, in-8°).

GRASSI (Séraphin), historien italien, né à Asti en 1769, mort à Turin en 1835. Il obtint au concours une bourse qui lui permit de faire ses études de droit à l'université de Turin, où il passa son doctorat en 1792. En même temps, le jeune homme se livra à son goût pour la poésie, et publia, en 1794, sous le titre de *Bacci* (les *Baisers*), un recueil de poésies érotiques, au style élégant et facile, à l'inspiration passionnée et même licencieuse. Devenu riche à la suite d'un héritage, Grassi quitta le barreau pour ne plus s'occuper que de la culture des lettres. Il fut nommé, par la suite, conseiller de préfecture à Asti. C'est alors qu'il composa l'histoire de cette ville, *Storia d'Asti* (Turin, 1817), où l'on trouve beaucoup de faits intéressants.

GRASSI (Alfio), publiciste italien, né à Aci-Reale (Sicile) en 1774, mort en 1827. Il était colonel (1800) et commandant de Syracuse, lorsque, ayant empêché la populace de massacrer l'équipage d'un vaisseau français que la tempête avait poussé dans cette ville, il fut accusé d'être d'intelligence avec les Français, jeté en prison, puis acquitté. Craignant de nouvelles persécutions, Grassi se rendit en France, où il servit jusqu'en 1815. A partir de cette époque, il s'occupa de travaux historiques. Il a publié : *Extrait historique sur la milice romaine et sur la phalange grecque et macédonienne* (Paris, 1815, in-8°); *Charte turque* ou *Organisation religieuse, civile et militaire de l'empire ottoman* (Paris, 1825, 2 vol. in-8°); la *Sainte-Alliance, les Anglais et les jésuites* (Paris, 1826).

GRASSI (Joseph), littérateur italien, né à Turin en 1779, mort en 1831. Il abandonna, en 1798, les études théologiques et obtint une place à la préfecture de l'Eridan. En 1814, il perdit son emploi, prit alors part à la rédaction de la *Gazetta Piemontese*, devint ensuite membre de l'Académie des sciences de Turin et fut frappé de cécité vers la fin de sa vie. Nous citerons parmi ses écrits : *Aperçu statistique de l'ancien Piémont* (Turin, 1813); *Dizionario militare italiano* (Turin, 1817, 2 vol. in-8°); *Proposta di alcune correzioni ed aggiunte al vocabulario della Crusca* (Milan, 1817, 6 vol., in-8°), avec Monti et Perticari;

Saggio intorno ai sinonimi della lingua italiana (Turin, 1821); *Aforismi militari del Montecuculli* (Turin, 1821, 2 vol., in-8°).

GRASSINI (Joséphine), célèbre cantatrice italienne, née à Varèse (Lombardie) en 1773, morte à Milan en 1850. La splendide voix et la radieuse beauté de Mlle Grassini frappèrent le général Belgiojoso, qui se chargea de son éducation artistique. Elle eut les meilleurs professeurs de Milan, qui l'initièrent au grand style de l'ancienne école italienne. Sa voix de contralto, vigoureuse et accentuée, abordait facilement les notes aiguës du soprano, et joignait à une pénétrante sonorité une fluidité de vocalisation bien rare dans les voix robustement timbrées. De plus, la bonne fortune qui échut à Mlle Grassini de chanter, dès ses débuts, avec des artistes de l'ordre de Marchesi et de Crescentini, donna à son talent un cachet de grandeur héroïque et de perfection inconnu de la génération actuelle. Elle débuta, en 1794, à la Scala de Milan, dans l'*Artaserse* de Zingarelli, et le *Démophon* de Portogallo. Dès son apparition, toutes les autres divas italiennes s'effacèrent devant elle. Les directeurs se la disputèrent à prix d'or, et chacune des grandes villes dans lesquelles elle consentit à se faire entendre lui fit des ovations inouïes. Rappelée à Milan, en 1796, pour y chanter avec Crescentini le *Romeo e Giuletta* de Zingarelli, elle se rendit, l'année suivante, à Venise pour créer, à la Fenice, le rôle d'Orazio dans le *Gli Orazzi e Curiazzi* de Cimarosa. Engagée en 1797 à Naples, où l'attendaient des triomphes de tout genre, elle revint, après un séjour de trois ans, à Milan, et, après la bataille de Marengo, chanta dans un concert devant le consul Bonaparte qui l'emmena à Paris et la fit chanter, le 22 juillet de la même année, à la grande fête nationale donnée au Champ de Mars. Mlle Grassini ne donna que deux concerts à Paris, car il n'y avait point à cette époque d'Opéra où elle pût être engagée, et elle quitta cette ville, richement rémunérée par Napoléon. En 1802, elle fut engagée à Londres pour succéder à la célèbre Banti. Rappelée à Paris en 1804, elle fut spécialement attachée au théâtre et aux concerts de la cour impériale, et y chanta pendant plusieurs années en compagnie de Crescentini, de Crivelli, de Barilli et sa femme, etc. Un des rôles qu'elle interprétait avec le plus de succès, sur les scènes des Tuileries et de Saint-Cloud, est celui de *Didon*, que Paër avait écrit pour elle, et qu'elle rendait avec un sentiment épique et une expression dramatique entraînants. Les événements qui amenèrent la chute de l'Empire déterminèrent le retour de Mlle Grassini en Italie. Elle se fixa à Milan, s'y fit entendre dans deux concerts, et renonça entièrement, quelque temps après, à la carrière musicale.

GRASSIS (Achille DE), cardinal et canoniste italien, né à Bologne en 1463, mort à Rome en 1523. Auditeur de rote, puis évêque de Civita-di-Castello, il fut chargé de plusieurs missions en France, en Suisse, en Allemagne par Jules II, qui, en récompense de ses services, lui donna le chapeau de cardinal (1511) et bientôt après l'évêché de Bologne. Léon X, près duquel il fut également en faveur, le choisit pour être trésorier du conclave. On a de lui un recueil des *Décisions de la cour de rote*, terminé par son neveu César de Grassis et publié en 1601.

GRASSIS (Pâris DE), prélat et théologien italien, frère du précédent, né à Bologne, mort à Rome en 1528. Il fut successivement gouverneur d'Orvieto, maître des cérémonies de la cour pontificale, prélat du palais et évêque de Pisaro (1513). Grassis est l'auteur des ouvrages suivants : *De cæremoniis cardinalium et episcoporum in eorum diocesibus* (Rome, 1564, in-fol.); *Diarium curiæ romanæ*, intéressant journal, resté manuscrit, de ce qui s'est passé à la cour de Rome de 1504 à 1521; un abrégé en a été donné par Brecquigny dans ses *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du roi; Traité des cérémonies que le pape et les cardinaux doivent pratiquer dans les offices solennels*, resté manuscrit.

GRASSOT (Paul-Louis-Auguste), fameux acteur comique français, né à Paris le 24 décembre 1804, mort au même lieu le 18 janvier 1860. D'abord ouvrier fabricant de papiers peints chez son père, et successivement horloger, rapin et commis-voyageur, employé dans une maison de banque et commis dans un magasin de nouveautés, il s'essaya enfin dans la tragédie sur les théâtres de société, puis, sous le nom de M. Auguste, alla jouer les rôles d'amoureux à Reims. Appelé au Gymnase, où se trouvait sa femme, il n'y put pas rester et alla pour trois ans à Rouen, où il aborda les grotesques. De retour à Paris, en 1838, il entra au Palais-Royal; sa première apparition sur cette scène, dans *M. de Coylin* ou l'*Homme infiniment poli*, fut un succès; depuis lors, chacune de ses créations devint pour le public une amorce, et l'on riait rien qu'en épelant sur l'affiche le nom de ce héros de l'imprévu et du grotesque. *Pascal et Chambord, Cocorico*, le *Caporal et la payse, Une invasion de grisettes, Deux papas très-bien*, le *Pot aux roses, Mademoiselle ma femme, Une fièvre brûlante, Une chaîne anglaise*, les *Parades de nos pères, Deux paillasses, Mon Isménie*, le *Célèbre Vergeot*, les *Folies dramatiques, Une panthère de Java, Un bal d'Auvergnats*, rappellent des soirées désopilantes. Citons encore la *Garde-malade*, la *Vénus à la fraise*, le *Chapeau de paille d'Italie*, le *Gendre de M. Pommier*. Grassot a eu plusieurs fois les honneurs de la pièce nominative : *Une tragédie chez M. Grassot, Grassot embêté par Ravel, Grassot tueur de lions* et le *Punch Grassot*. Jamais acteur ne fut plus populaire, et il porta longtemps le poids de tous les calembours qui se débitaient dans Paris; au reste, Grassot ne manquait pas d'esprit, et l'on connaît le moyen ingénieux qu'il employait volontiers pour économiser sa bourse et ses jambes. Il habitait Batignolles, c'est-à-dire à une bonne lieue de son théâtre, mais tout près du cimetière Montmartre; attendant l'arrivée d'un convoi d'apparence aisée, il se faufilait dans le groupe de la famille éplorée, et, après avoir écouté gravement quelques *paroles bien senties*, prononcées sur la tombe du mort, il prenait place en silence dans une voiture avec les parents ou les amis. L'ignorance où il se trouvait de la condition, des qualités et parfois du sexe du défunt lui commandant une grande réserve, il tournait la difficulté en se mouchant un peu fort comme un homme enrhumé et en arrachant du fond de ses entrailles quelques soupirs, ou plutôt quelques grognements plaintifs; mais parfois, assis à côté d'un voisin incommode, il lui fallait faire l'éloge du mort. « Pauvre femme! dit-il un jour, à l'enterrement d'un sapeur de la 2e légion de la garde nationale.—Comment! *pauvre femme?* » s'écrièrent en chœur ses compagnons stupéfaits. Le comédien se rappela aussitôt avoir vu briller des baïonnettes citoyennes dans le funèbre cortége. « Oui, pauvre femme, » reprit-il pour réparer sa maladresse, et s'attendrissant : « Messieurs, ce ne sont pas ceux qui s'en vont qu'il faut plaindre..., ce sont ceux qui restent. » Heureusement pour Grassot, le sapeur laissait une femme et six enfants. Lorsque la voiture de deuil avait roulé dans Paris, déposant chacun à son domicile, Grassot criait au croque-mort assis sur le siége : *Au café du coin, rue Montpensier!* Et les piliers de l'estaminet de se mettre sur la porte de l'établissement pour savoir quel personnage éploré le lugubre véhicule allait rejeter de son sein. On raconte ainsi une foule de traits sur Grassot, dont le physique et la voix sont passés en proverbe; il serait trop long de les citer tous, mais la postérité n'y perdra rien, car ils sont consignés pour la plupart dans le *Grassotiana*, recueil qui se vendait dans les concerts que donnait annuellement cet artiste abracadabrant et où se chantait l'*Album Grassot*. Ce qu'il conviendrait de faire à cette place, ce serait de parler de son talent; mais Grassot échappe à l'analyse. Rien, en effet, ne peut rendre son regard, son geste, sa pantomime saccadée et bouffonne; on ne trouverait dans aucune langue la note exacte de ce magnifique rire nasal qui vous faisait éclater. Comment redire de quel timbre il vous rossignolait le couplet de facture, de quelle voix enrouée, fêlée et ânonnante il modulait l'étrange et burlesque *gnouf! gnouf!* resté fameux aux alentours du temple où ce dieu de la *cascade* rendait ses oracles et débitait ses calembredaines? Tout ce que l'on peut ajouter c'est que Grassot, au milieu du pathos insensé en honneur au Palais-Royal, conserva toujours une originalité marquée et sut imprimer le cachet artistique à des rôles qui semblaient le plus souvent écrits pour des pensionnaires de Charenton. Hélas! un jour Grassot perdit sa voix, cette voix fameuse qui faisait sa fortune et sa gloire. « Je suis, disait-il, comme le premier rôle du théâtre Guignol, une fois qu'il avait égaré sa *pratique*. Mais, ajoutait-il, toujours ami du calembour, celle-là perdue, j'en trouverai bien d'autres, *Polichinelle se fera Punch*. » Et Grassot tint parole. Il prit ses invalides au comptoir du café *Minerve*. Grassot et Minerve, quelle rencontre! C'est là que, rajeunissant l'antique vestale, il entretenait le feu sacré qui ne devait jamais s'éteindre dans son laboratoire; c'est là que, de sa propre main, il débitait le punch auquel il a donné son nom, et qui lui valut la dernière aubade de la popularité. Paris avait eu la belle limonadière, Grassot lui donnait comme pendant le beau limonadier. Il avait reparu pour la première fois sur les planches au retour d'un voyage de santé qu'il fit à Nice, dans une pièce écrite à son intention : le *Punch Grassot* (1859); sa voix n'était plus alors qu'une espèce de râle enroué. Il ne parlait plus, il toussait à grand'peine quelques mots inintelligibles. Et le public d'éclater à l'exhibition de cette ruine! Grassot avait épousé une actrice, Mlle Talliard, plus connue sous le nom de son mari. C'était une fort jolie femme; elle avait du talent et ressemblait de la manière la plus frappante à Marie-Antoinette. Rougemont et Scribe firent pour elle, à cause de cette ressemblance, une pièce qui eut un grand succès, et qui s'appelait *Salvoisy* ou l'*Amoureux de la reine*. Mme Grassot, très-applaudie, était une des actrices auxquelles le Gymnase tenait le plus. C'est à sa demande que Grassot fut engagé au Gymnase. Plus tard, lorsque Grassot entra au Palais-Royal, il fit pour sa femme ce que sa femme avait fait pour lui. Charmante au Gymnase, Mme Grassot n'était pas à sa place au Palais-Royal, où l'on n'avait que faire de sa grâce discrète et de son élégance de bon goût. Mais Grassot était tout-puissant, et, *regnante Grassoto*, Mme Grassot fut engagée à la salle Montansier.

Grassou (PIERRE), roman par H. de Balzac. V. SCÈNES DE LA VIE PRIVÉE.

GRASSOUILLET, ETTE adj. (gra-sou-llè, è-te; *ll* mll. — dimin. de *grasset*). Fam. Rond et gras : *Une petite femme* GRASSOUILLETTE.

GRASWINKEL (Théodore), jurisconsulte et publiciste hollandais, né à Delft en 1600, mort à Malines en 1666. Il suivit la carrière du barreau, fit, en 1624, un voyage à Paris en même temps que son parent, le célèbre Grotius, et, de retour dans sa patrie, devint avocat du fisc des Etats de Hollande, puis greffier et secrétaire de la chambre mi-partie. Graswinkel était très-versé dans la connaissance de la jurisprudence et des antiquités. Il a laissé un certain nombre d'écrits, dont les principaux sont : *Libertas Venetorum* (Leyde, 1634, in-4°); *Dissertatio de jure majestatis* (1642); *Vindiciæ maris libri* (1652); *Stricturæ ad censuram Johannis a Felden in libros Grotii de jure belli et pacis* (1654, in-4°); *Sur la souveraineté des Etats de Hollande* (1667-1674, 2 vol. in-4°), etc.

GRAT s. m. (grâ — rad. *gratter*). Endroit d'une basse-cour où la volaille a gratté.

GRATAMA (Seerp), jurisconsulte hollandais, né à Garlingue (Frise) en 1757. Il se fit recevoir docteur en droit (1783), se fixa à Halingue, où il exerça la profession d'avocat, publia plusieurs écrits qui le firent avantageusement connaître, puis devint successivement professeur de droit à Harderwyk (1796), professeur de droit naturel et public à Groningue (1801) et deux fois recteur de l'université de cette ville. Nous ignorons la date de sa mort, mais nous savons qu'elle fut postérieure à 1817. Gratama se fait remarquer par l'élégance et l'énergie du style, par une savante érudition et une critique sage et spirituelle. Ses ouvrages sont : *Considérations sur l'heureux état de la Frise* (1795); *Mémoire sur la superstition* (1796); *Recherches sur les biens ecclésiastiques en Frise* (1796); *Considérations sur la servitude chez les Romains et sur ses effets publics* (1796); *Magasin de jurisprudence* (1809, in-8°), le plus considérable de ses écrits, etc.

GRATAROLI (Guillaume), médecin célèbre du XVIe siècle, né à Bergame en 1510. Il étudia la médecine à Padoue, y prit le bonnet de docteur et y enseigna avec distinction. Mais sa liaison avec Pierre Vermiglio, dit le *Martyr*, l'ayant compromis en le rendant suspect de calvinisme, il quitta l'Italie pour éviter les poursuites de l'inquisition. Il embrassa la religion réformée, alla enseigner à Marbourg, d'où la misère le chassa bientôt. Enfin il trouva un asile à Bâle (1552), où il avait déjà vécu quelque temps. Il y fut reçu dans le collége des médecins, dont il fut nommé doyen en 1567. Il enseigna la médecine avec succès et dut sa principale célébrité à une cure assez belle en effet, celle de Conrad Lycosthènes, qui l'a racontée lui-même dans son curieux livre *De monstris et prodigiis*. Un jour, en sortant de l'université, il était tombé tout à coup frappé d'une attaque instantanée de paralysie, qui, avec une roideur et une insensibilité absolues, lui causèrent la perte complète de la mémoire pendant un assez long temps. Grataroli, appelé auprès de l'illustre malade, eut le bonheur de hâter sa guérison, et ce succès lui valut naturellement une prompte célébrité. Grataroli, dit Eloy dans son *Dictionnaire de médecine*, est auteur de plusieurs ouvrages, dont quelques-uns font honneur à son savoir et d'autres le rabaissent par l'attachement qu'il y montre pour l'alchimie, la superstition et des pratiques qui ne montrent point un homme judicieux. Il le parut moins encore quand il voulut se mêler de controverse et qu'il écrivit un mauvais livre sur les marques de l'Antechrist. Bon médecin, pitoyable controversiste, il remplit cet ouvrage du plus absurde fanatisme. Les bibliographes citent plusieurs traités de sa façon, la plupart sur la médecine : *Prognostica naturalia de temporum mutatione perpetua* (1552); *De prædictione morum naturarumque hominum facili* (1554), titre qui semble justifier le reproche d'Eloy; *Liber de memoria reparanda, de litteratorum valetudine* (1555); *Pestis descriptio*; enfin un ouvrage qui prouve jusqu'où pouvait aller la superstition d'un homme instruit pourtant : *Artis alchymiæ secretissimæ et certissimæ defensio* (1561), etc. En même temps qu'il vaquait activement à ses fonctions médicales, Grataroli était à Bâle le représentant et, si on ose le dire, l'espion du parti calviniste. Ses lettres, la plupart inédites, et qui se trouvent aux bibliothèques de Zurich et de Bâle, le montrent constamment attaché à transmettre à Bèze, à Calvin ou à Bullinger tout ce qu'il a vu, entendu ou appris, principalement parmi ses collègues de l'université, peu favorables en général au calvinisme rigide et persécuteur. C'est lui qui dénonce Curione, Castalion, Lélio, Socin, Martin Cellerier et plusieurs autres; c'est lui qui apprend à Bèze que le fameux traité contre la mort, de Michel Servet, publié sous le pseudonyme de *Martinus Bellius*, était l'œuvre de professeurs bâlois qu'il accuse d'être *servetistes*. Cette correspondance, en général peu honorable pour son auteur, est très-curieuse et très-instructive. On y trouve la preuve évidente de l'erreur d'Eloy, qui fait mourir Grataroli en 1562 : sa correspondance va jusqu'en 1568, et l'*Athenæ Zauricæ* établit la date de sa mort au 16 avril 1568.

GRATELEY, village d'Angleterre, comté de Hants, à 9 kilom. O.-S.-O. d'Andover; 350 hab. Le roi saxon Athelstane y assembla, en 928, un concile dans lequel furent édictées plusieurs lois tant ecclésiastiques que civiles sur les dîmes, le soin des pauvres et l'aumône. Le roi ordonne, par exemple, que toutes les terres, même celles de son domaine, payent la dîme; que ceux qui tiennent des fermes donnent de quoi nourrir et vêtir un certain nombre de pauvres, et que l'on mette en liberté un esclave chaque mois. Il veut aussi qu'on punisse de mort les sorcières ou magiciennes convaincues d'avoir attenté à la vie de quelqu'un. Il leur permet cependant de se justifier, si elles le demandent, par les épreuves usitées alors, qui étaient celles du feu et de l'eau. Celui qui se soumettait à l'une ou à l'autre de ces épreuves venait, trois jours avant de l'entreprendre, trouver le prêtre, de qui il recevait la bénédiction ordinaire. Pendant les trois jours suivants, il ne mangeait que du pain, du sel ou des légumes, et ne buvait que de l'eau. Chaque jour il assistait à la messe et faisait son offrande. Au moment de l'épreuve, il recevait l'eucharistie et faisait serment qu'il était innocent du crime dont on l'accusait. S'il était soumis à l'épreuve de l'eau glacée, on l'enfonçait avec une corde d'une aune et demie au-dessous de la superficie de l'eau; si c'était à celle du fer chaud, on enveloppait ce fer dans sa main, et on l'y laissait trois jours; pour l'épreuve de l'eau chaude, on attendait que l'eau fût bouillante, et alors on lui enfonçait la main, ou même le bras, dans cette eau, en attachant à sa main une pierre. Les autres lois publiées par ce concile sont trop obscures pour qu'on puisse les rapporter.

GRATELLA (Filippi-Sebastiano), dit le **Bastianino**, peintre italien, né à Ferrare en 1540, ou, selon d'autres, en 1532, ou en 1534, mort dans la même ville en 1602. Elève de Michel-Ange, il fit toutes ses études artistiques à Rome, puis débuta par quelques frises et des arabesques, dont la composition serrée, l'exécution magistrale rappelaient la solennité grandiose de son maître. Dessinateur savant et profond, mais dominé par le génie de Michel-Ange, comme le furent d'ailleurs tous les peintres de cette école, il arriva promptement, à son insu peut-être, à ne rien voir dans la nature qu'avec les yeux du maître. Aussi, dans ses tableaux, on trouve, à un degré affaibli, la puissance, les exagérations anatomiques et quelquefois la sublimité du grand Florentin. Mais, parfois aussi, l'élève s'épargnait les efforts de la conception pour se livrer, sans scrupule, à l'imitation pure et simple, qui constitue le plagiat véritable. Son *Jugement dernier*, par exemple, qui occupe le fond du chœur de la cathédrale de Ferrare, n'est guère qu'une belle copie de la fresque de la chapelle Sixtine. Gratella n'a changé que les types des figures et l'agencement des draperies, dont il fait toujours les plis moins grands, plus nombreux, plus variés. Quant à la disposition des groupes, à la silhouette même des figures dont ils sont formés, elles appartiennent à Michel-Ange. Près de ce pastiche, trop vanté par Baruffaldi, on trouve, dans la même église, deux tableaux excellents, qui donnent de ce maître une idée bien meilleure, et où il a déployé avec indépendance toutes les qualités de son beau talent : nous voulons parler d'une *Circoncision*, composition austère et profonde, où l'influence de Michel-Ange, encore sensible, ne nuit pas à la personnalité de l'auteur, et d'un tableau de *Sainte-Catherine et Sainte-Barbe aux pieds de la Vierge*, peinture hors ligne, où le sentiment religieux est nul, mais dont la savante mise en scène est du plus grand effet, et dont l'exécution est irréprochable. Le musée de la même ville ne possède pas moins de six œuvres capitales de Gratella : une *Nativité*; une *Madone*; une *Assomption*; l'*Adoration des bergers*; la *Vierge, Sainte Lucie et saint Matthieu*, et une *Sainte Cécile*. Les *Sibylles et les prophètes*, fresques bien conservées de l'église Saint-Paul de Ferrare, sont une réminiscence, pour ne pas dire plus, des mêmes sujets traités par Michel-Ange. En somme, et malgré ces justes reproches, Gratella mérite une place parmi les maîtres de la Renaissance; il est, avec Dosso Dossi et le Garofalo, l'un des trois chefs de l'école de Ferrare; et s'il est tombé souvent dans le pastiche, c'est moins par impuissance, car il était assez bien doué pour être original, que par l'attrait fascinateur, irrésistible, que devait exercer sur ses élèves le génie sublime de Michel-Ange.

GRATELOUP (Jean-Baptiste), graveur français, né à Dax (Gascogne) en 1735, mort en 1817. Il se distingua par un burin vigoureux et délicat, par l'extrême fini et la pureté de dessin de ses estampes. Son genre imite le lavis. Les portraits de *Bossuet*, de *Fénelon*, de *Mlle Lecouvreur*, de *Descartes* et de *Montesquieu* sont cités au nombre des plus beaux de cet artiste. Grateloup devint conservateur du cabinet de minéralogie de Dax. Il est l'auteur d'inventions ingénieuses, notamment du collage des objectifs achromatiques avec le mastic en larmes.

GRATELOUPIE s. f. (gra-te-lou-pî — de